



Impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement et de formation

Instance Bassin EFE de Liège
DÉCEMBRE 2020

Table des matières

INTRODUCTION	3
Avant la crise sanitaire	3
Après le premier confinement	3
MÉTHODOLOGIE.....	4
Quand ?	5
Comment ?	5
Qui a été interrogé?	5
Limites de l'enquête :	5
SYNTHÈSE DES RÉPONSES.....	6
Questionnaires reçus en retour :	6
Organismes de formation.....	7
Impact de la crise sanitaire sur l'offre de l'IFAPME.....	7
Impact de la crise sanitaire sur l'offre des CISP.....	7
Impact de la crise sanitaire sur l'offre de Forem Formation et CDC	7
Impact de la crise sanitaire sur l'offre des CFISPA	7
Impact de la crise sanitaire sur l'offre de la MIREL	8
Enseignement.....	Erreur ! Signet non défini.
Impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement - tour de table par secteur.....	8
Impact de la crise sanitaire sur l'offre de l'enseignement de Promotion sociale	11
Impact de la crise sanitaire sur l'offre des Centres de Technologies Avancées (CTA)	11
Synthèse des retours opérateurs de formation et d'insertion - Questionnaire CCSR	12
En phase de confinement :	12
Phase de déconfinement :	12
Globalement :	13
POINTS DE CONCLUSION	14
Constats généraux	14
Constats pour l'enseignement.....	14
Constats pour la formation professionnelle	14
ANNEXES.....	16
ANNEXE. 1 – Questionnaire « COVID-19 » - l'enquête interbassins	16
ANNEXE 2 : Questionnaire de la CCSR.....	19
ANNEXE 3 – Courrier accompagnant le questionnaire	20

Impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement et de formation

INTRODUCTION

L'Accord de coopération relatif à la mise en place des IBEFE prévoit que les opérateurs d'enseignement et de formation doivent effectuer un retour, de façon systématique, vers leur Instance Bassin EFE pour communiquer leur programmation effective (créations, ...) et en quoi celle-ci s'écarte des thématiques communes du bassin (cf. articles 13, 14 et 15). Cette information sur l'évolution de l'offre est un élément précieux pour les analyses effectuées régulièrement par les IBEFE.

Avant la crise sanitaire

Le Bureau de l'Instance Bassin EFE de Liège a chargé un groupe de travail d'examiner les modalités de mise en œuvre des articles 13, 14 et 15 de l'Accord de coopération. Celui-ci était composé d'experts, de personnes-ressources ou de mandataires de l'enseignement et de la formation au sein de l'Instance Bassin EFE de Liège. Il s'est réuni en février 2020, avec pour objectif d'examiner et de valider la procédure de consultation des opérateurs et le questionnaire élaborés par le groupe de travail interbassins « Outils et méthode » ainsi que d'identifier les personnes à consulter pour chaque dispositif concerné. Mais, le lancement de la consultation a été stoppé par le premier confinement.

Après le premier confinement

Une démarche locale a été entreprise par la Commission Consultative Sous-Régionale (CCSR) pour consulter les opérateurs sur les difficultés rencontrées et les solutions mises en place en période de confinement¹.

Au niveau régional, la coordination des Présidents des IBEFE a exprimé le souhait qu'une concertation commune soit réalisée pour rendre compte de l'impact de la crise sanitaire sur l'évolution de l'offre à court et moyen termes, à l'aide d'une grille de questions similaire. À la suite de cette demande, une double démarche a été entreprise :

- *La réalisation d'une synthèse sur base des constats relevés dans différents bassins ;*

La récolte des difficultés rencontrées par les opérateurs a été entreprise par de nombreux bassins (Brabant wallon, Charleroi, Huy-Waremme, Liège, Luxembourg et Namur). En juin 2020, une synthèse² des premiers résultats a été réalisée par le groupe de travail interbassins « Outils et méthode » et transmise aux Présidents.

- *L'adaptation du questionnaire Article 13 pour évaluer l'impact COVID-19 sur l'offre des opérateurs.*

Un groupe de travail interbassins a adapté le questionnaire de consultation Art. 13 et a proposé une grille commune de récolte d'informations sur l'évolution de l'offre. Il a également défini un processus commun, harmonisé pour réaliser ce travail afin d'aider les opérateurs à remplir le questionnaire.

Ce questionnaire « COVID-19 » se base sur celui de l'Art. 13 et remplace ce dernier pour cette année.

Les retours récoltés au niveau de chaque bassin, ont fait l'objet d'une mutualisation et la réalisation d'une synthèse générale³.

¹ Ce point est développé plus loin dans le document P. 12

² Document interne, accessible dans l'espace membres.

³ Ce travail a été présenté à l'AGIBEFE du 14 décembre.

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à la demande des Présidents, un groupe de travail s'est penché sur les nouvelles modalités de travail à la suite de la crise sanitaire du COVID-19 et l'organisation concrète de l'enquête post COVID-19.

Dans un premier temps, le groupe a mutualisé les réflexions/travaux des IBEFE sur les conséquences concrètes de cette crise pour les opérateurs. La synthèse de ces travaux a été communiquée aux Présidents en juin 2020.

Les premiers constats mis en évidence à ce stade ont permis l'identification de problématiques prioritaires. Ces dernières ont fait l'objet d'échanges avec des experts via l'organisation d'un cycle de 4 webinaires interbassins .

Les thématiques abordées :

- **La fracture numérique** (22/09/2020 par l'Instance Bassin EFE du Luxembourg) ;
- **L'accroche des publics et la posture de l'accompagnateur** (23/10/2020 par l'Instance Bassin EFE de Verviers) ;
- **Les bonnes pratiques, nouvelles pédagogies : comment trouver un équilibre entre le virtuel et le présentiel dans les apprentissages et les formations ?** (20/11/2020 par l'Instance Bassin EFE de Wallonie-Picarde) ;
- **Les perspectives d'emplois pour les publics peu qualifiés** (11/12/2020 par l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme).

Dans un second temps, le questionnaire Article 13 a été adapté pour évaluer l'impact COVID-19 sur l'offre de formation et d'enseignement. Le questionnaire COVID-19⁴ a été envoyé par chaque Instance aux opérateurs de leur bassin (entre août et septembre 2020). Malgré le faible taux des retours, une synthèse interbassins a été réalisée avec les informations collectées. Ce travail a été présenté à l'assemblée générale des IBEFE du 14 décembre.

Au niveau de notre Instance, la Commission Consultative Sous-Régionale (CCSR) a été réactive et elle s'est rapidement intéressée à l'impact de la crise sanitaire sur les opérateurs. Elle a envoyé un questionnaire⁵ à ses membres⁶ pour recueillir les difficultés rencontrées lors du premier confinement et les solutions mises en place par les opérateurs pour y remédier.

La synthèse des réponses a été présentée aux membres de la CCSR le 11 juin 2020. Cette même synthèse a été communiquée à la coordination Interbassins pour alimenter le travail commun.

Quant à la consultation des opérateurs via le questionnaire COVID-19, l'Instance Bassin EFE de Liège a envoyé le questionnaire le 21 septembre 2020.

L'objectif de cette consultation est tout d'abord de consolider les informations de terrain au sujet de l'impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement et de formation et de pouvoir alerter les pouvoirs de tutelle si des situations préoccupantes se dégagent pour le bassin. Ensuite, de permettre à l'Instance Bassin EFE de mieux identifier la situation et l'évolution de l'offre dans le bassin pour le diagnostic qui sera établi en 2021 et ainsi alimenter la réflexion sur les thématiques communes à actualiser.

Le questionnaire a été accompagné d'un courrier⁷ qui rappelle la mission des articles 13, 14 et 15 et précise que cela ne concerne que l'offre de formation qualifiante.

⁴ ANNEXE. 1 – Questionnaire « COVID-19 » - l'enquête interbassins – PP. 16-18

⁵ ANNEXE 2 – Questionnaire de la CCSR – P. 19

⁶ Représentants du secteur de l'insertion et de la formation des adultes.

⁷ ANNEXE 3 – Courrier accompagnant le questionnaire – P. 20

Quand ?

Le calendrier fixé pour l'enquête était le suivant : envoi du questionnaire aux relais des différents organismes représentés au sein de l'IBEFE en septembre 2020, avec un délai de réponse fixé au 9 octobre 2020. Il était ensuite prévu que l'équipe recontacte les différentes personnes relais avant la fin octobre afin d'approfondir et de compléter par des éléments plus qualitatifs les différentes réponses reçues par écrit via le questionnaire.

L'information des opérateurs sur la démarche et l'envoi du questionnaire ont été réalisés vers la fin septembre pour laisser le temps aux organismes de terminer l'organisation de la rentrée et ainsi disposer de l'information sur l'offre effective et sur les projets de programmation qui n'ont pas pu se concrétiser.

Comment ?

À l'instar de ce qui était prévu pour l'Art. 13, les opérateurs sont invités dans un premier temps à remplir le questionnaire et à le renvoyer à l'Instance Bassin EFE et dans un second temps, un entretien est réalisé par un agent (par Teams ou par téléphone). Cette démarche a une réelle plus-value sur la récolte d'informations (explication des questions et concepts, échanges plus globaux, compréhension de la démarche, ...).

Qui a été interrogé ?

La cible de cette enquête est l'ensemble des opérateurs de formation et d'enseignement et vise plus particulièrement les effets de la crise sur l'offre « métiers »

Le groupe de travail préconise d'interroger les relais, les représentants et/ou les personnes-ressources pour les différents opérateurs :

- Les acteurs de l'enseignement secondaire (via la Chambre Enseignement) ;
- L'Enseignement de Promotion sociale (via le Président de la Commission Sous-Régionale EPS) ;
- L'IFAPME (via leurs représentants au sein de l'Instance Bassin EFE de Liège : Administration et Direction du Centre) ;
- Les CISP (via l'Interfédé) ;
- Le Forem Formation et les centres de compétence (via la Direction de Forem Formation) ;
- Les CFISPA (via l'administration de l'AVIQ).
- La MIREL (via son directeur) ;
- Les CTA (via les coordinateurs des CTA).

Limites de l'enquête :

Vu le contexte de crise, plusieurs points de vigilance sont à garder à l'esprit en lisant la synthèse des réponses :

- Les réponses reçues représentent un éclairage à un moment donné sur la situation que connaissent les opérateurs (premier confinement).
- Nous avons reçu très peu de réponses .
- Les retours sont variables par type d'opérateurs.
- Les réponses sont plutôt succinctes.
- Les opérateurs ayant répondu n'ont pas mis en avant d'impacts importants de la crise COVID si ce n'est des impacts organisationnels.
- La période « septembre-octobre » n'était pas la plus favorable pour que les opérateurs puissent rendre compte de leurs activités. Ils sont toujours dans l'urgence car les situations évoluent de semaine en semaine.

- Pour certains opérateurs, la plupart de leurs formations débutent en octobre, difficulté de répondre au moment du renvoi du questionnaire.
- A la suite du second confinement, certaines informations mentionnées sur la poursuite des formations ne sont plus d'application.

REMARQUE : le processus de consultation s'est interrompu à cause du deuxième confinement.

La 2ème vague du virus en octobre 2020 a malheureusement amené chacun à devoir à nouveau réadapter rapidement ses modalités de fonctionnement, gérer les problèmes liés aux personnes écartées/absentes pour cause de quarantaine ou d'infection (personnel administratif, enseignements, formateurs, ... mais aussi élèves, stagiaires, demandeurs d'emploi), à se recentrer sur sa gestion interne, etc.

Vu la situation à laquelle les opérateurs doivent faire face, il a été décidé de ne pas relancer les organismes qui n'ont pas répondu au questionnaire. L'organisation des entretiens n'a pas pu se réaliser pour les mêmes raisons.

Les retours reflètent la situation de reprise après le premier confinement.

SYNTHÈSE DES RÉPONSES

Le présent document reprend donc les éléments d'information recueillis via le questionnaire qui a été envoyé et les quelques informations communiquées lors des séances de l'Instance et de ses Chambres. Aucun rappel n'a été effectué.

La Chambre Enseignement a consulté les acteurs de l'enseignement lors de la réunion des Comités d'accompagnement qui a été organisée le 20 novembre 2020 et a permis de recueillir des informations plus qualitatives sur l'évolution de l'offre et les impacts de la crise sanitaire.

Questionnaires reçus en retour :

- Forem Formation : réponse succincte par mail,
- IFAPME : pas de retour.
- Enseignement de Promotion sociale : pas de retour,
- CISP: pas de retour mais quelques constats via un questionnaire distinct (ne porte pas sur les mêmes items et ne questionne pas les même acteurs).
- Mission régionale pour l'Emploi de Liège : retour succinct,
- Centres de Formation et d'Insertion Socioprofessionnelle Adaptés (CFISPA) : réponses reçues de deux centres,
- CTA : réponse reçue de deux CTA sur les six.
- Enseignement qualifiant : compte-rendu de la réunion des comités d'accompagnement sectoriels de la Chambre Enseignement de Liège du 20 novembre 2020 via la cheffe de projets enseignement.

Organismes de formation

Impact de la crise sanitaire sur l'offre de l'IFAPME

Nous n'avons pas reçu de retour pour cet opérateur. L'explication donnée par l'IFAPME est que la question de l'impact de la crise sanitaire est en cours d'évaluation en interne. L'information nous sera donc communiquée ultérieurement. En plus, les représentants de l'IFAPME à l'IBEFE ont été désignés en août suite à l'admission à la retraite de Monsieur WILKIN. Ils étaient récents dans leur mandat et dans leur poste et n'étaient pas en mesure de répondre au questionnaire.

Impact de la crise sanitaire sur l'offre des CISP

Pas de retour.

Des éléments de réponses ont été collectés dans le cadre de la CCSR. Ces informations sont reprises en fin de ce document.

Attention ! ces informations ont été recueillies via un questionnaire différent, à une période différente et n'a été adressé qu'aux membres de la CCSR représentants des opérateurs de l'insertion et de la formation. Elles sont néanmoins reprises séparément dans ce travail car elles viennent compléter les constats de l'impact de la crise avec des éléments en lien avec les aspects organisationnels et les stagiaires.

Impact de la crise sanitaire sur l'offre de Forem Formation et CDC

De manière générale pour respecter les mesures COVID, le Forem a dû réduire de 50% le potentiel d'accueil au sein de ses formations. Cette réduction de 50% est valable autant pour les classes traditionnelles, que pour les salles informatiques et concerne également les ateliers techniques.

Pour la première vague, la priorité du Forem a été axée sur les formations qui étaient commencées avant le confinement.

Impact de la crise sanitaire sur l'offre des CFISPA

Le centre Le Plope

L'offre de formation a été maintenue. Seuls les passages de permis de conduire ont été reportés en raison de la fermeture des centres d'examen pour permis de conduire camion.

Pour la formation, agent administratif, le centre a rencontré des difficultés pour pratiquer l'alternance en entreprise. Certaines entreprises demandent aux stagiaires de fournir un test COVID négatif comme condition d'acceptation au stage.

Pour la formation Horticulture, le centre rencontre des difficultés de recrutement des candidats (notamment en lien avec les écoles d'enseignement spécialisé et technique pour lesquelles ils n'ont pas pu réaliser de promotion de leur formation au sein des structures à cause du COVID).

Sans lien avec la crise sanitaire, le centre souhaite ouvrir une formation dans le secteur de l'industrie dans le cadre du renouvellement de leur projet pédagogique.

Le centre Aurélie

Pour toutes les formations : automobile, logistique, nettoyage et bâtiment, fermeture du centre et suspension des formations de mi-mars à mi-mai 2020.

Report des entrées et des périodes de validation en septembre 2020.

Le nombre de places dans les options a diminué fortement. Fermeture des sections (pas d'accueil de stagiaires et formateurs en télétravail). Pour plusieurs modules, vu les secteurs de formation, il n'est pas possible d'organiser les formations en webconférence.

Depuis septembre 2020, la réouverture était progressive (1 formateur pour 2 stagiaires), pour parvenir au nombre d'accueil habituel fin 2020.

Les inscriptions ont également été suspendues entre mars et août 2020. Elles ont repris en septembre. Certaines sections manquent de candidats (nettoyage, bâtiment, carrosserie).

Durant le confinement, les stages ont été annulés. Ceux-ci ont repris à un rythme presque normal en mai 2020 pour devenir similaire au rythme habituel en septembre 2020.

Le centre compte ouvrir une formation HORECA (commis de cuisine et serveur en salle/barman), pour la phase d'orientation en partenariat avec le CFISPA Tilleul (Waremme).

Impact de la crise sanitaire sur l'offre de la MIREL

Pendant tout le confinement, toutes les formations "job coaching" étaient à l'arrêt et toutes les formations qui n'ont pas été réalisées sont perdues.

Après le déconfinement, toutes les séances collectives ont été supprimées et remplacées par des entretiens individuels. Pas de nouvelle offre mais maintien de l'existant.

Impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement - tour de table par secteur

Considérations générales :

- l'enseignement qualifiant est fortement impacté par la crise sanitaire, il est beaucoup plus durement touché que l'enseignement général et de transition.
- Il n'y a pas de hiérarchie à faire entre les sections du qualifiant, toutes les sections sont touchées.
- Une analyse est en cours afin de voir quels sont les projets de création qui ont réellement abouti en 2020-2021. (A Liège, uniquement les suivis de création de 2019-2020).

La fréquentation de l'option, le nombre d'inscrits

La décision du gouvernement d'autoriser le passage quasi automatique en général et en technique de transition pour les élèves en fin de tronc commun a fait beaucoup de mal aux écoles techniques et professionnelles et a provoqué une chute importante des inscriptions pour 2020-2021.

De plus, les écoles qualifiantes vont recevoir une double punition car l'année prochaine, quand les élèves maintenus dans le général seront renvoyés dans le qualifiant, il faudra gérer une explosion dans certaines sections sans le nombre total de périodes-professeurs (NTPP) suffisant pour les encadrer.

Quand les écoles sont mixtes, ils arrivent à faire la promotion des options auprès des élèves du général. Mais c'est plus compliqué d'informer les élèves des écoles d'enseignement uniquement général ou de transition.

D'autres structures/dispositifs comme les programmes Erasmus sont également suspendus et Technifutur suspend aussi les formations pour les élèves.

Le contenu du programme, la méthodologie

On constate une inquiétude quant à la valeur attribuée au certificat de qualification des élèves qui n'ont pas pu suivre un cursus complet (matières et stages) leur permettant d'acquérir toutes les compétences

nécessaires pour exercer leur métier dans le monde du travail. Il n'y a aucune solution trouvée actuellement et il est urgent d'en trouver une pour tous les élèves.

Les stages/ l'alternance

Concernant l'alternance :

On enregistre des pertes très importantes d'élèves en 3ème en alternance. Pour la Chambre Enseignement, la solution idéale est le gel des moyens pour l'année prochaine.

Quid de la perte de rémunération pour les jeunes en alternance (CEFA) ? Ils sont mis en chômage temporaire comme les autres salariés. Il faut absolument obtenir une dérogation pour les élèves en articles 45 car s'ils n'en ont pas pour les stages, les écoles vont devoir les refuser.

Concernant les stages :

Quasi aucun stage n'a pu être réalisé après le 15 mars 2020, il est dès lors très compliqué actuellement de rattraper ces heures non prestées d'autant plus que les élèves doivent en réaliser d'autres cette année scolaire-ci.

Pour les deux types de stages, prévu dans le projet d'établissement ou par décret, la circulaire stage prévoit des dérogations particulières en cas de situation exceptionnelle vécue par l'élève. Pour rappel, la responsabilité de trouver un stage incombe toujours à l'école. On peut renvoyer le formulaire prévu à la Direction Relations Ecoles-Monde du Travail (DREMT) pour obtenir une dérogation si nécessaire. Le conseil de classe peut également se positionner pour qu'un élève soit certifié même s'il n'a pas réalisé le nombre d'heures de stage prévu.

Spécificités des problématiques rencontrées en fonction du secteur :

Construction : Souci lié au transport : les étudiants ne peuvent pas être véhiculés dans le véhicule commun au vu des mesures sanitaires applicables, ils ont dès lors des difficultés pour se rendre sur les chantiers.

Economie : les maîtres de stage sont généralement en télétravail donc il est très compliqué de trouver des stages pour les élèves. On ne peut pas les envoyer chez des particuliers.

Industrie : plusieurs élèves avaient trouvé un stage en début d'année scolaire mais par la suite l'entreprise les suspend pour raison sanitaire.

Les secteurs de l'industrie et de la construction sont moins touchés pour les stages que les autres secteurs du qualifiant.

Horeca et tourisme : problème pour arriver au même niveau d'acquisition des compétences que les années précédentes car tous les stages ne peuvent avoir lieu ou les parents ont peur d'y envoyer leurs enfants.

Services aux personnes sections coiffure et esthétique : tous les lieux de stage sont fermés donc les stages sont impossibles.

Sciences appliquées : la situation est plus problématique pour les aides-pharmaciens qui ont un nombre d'heures de stage imposé. Plusieurs pharmaciens refusent les stagiaires actuellement.

La certification, la qualification

Les épreuves de qualification n'ont pas eu lieu en juin. Il est impossible de tout rattraper cette année ! Le service de sanction des études a été averti par l'Observatoire du qualifiant, des métiers et des technologies (OQMT) que de nombreuses demandes de dérogations allaient arriver pour certifier des élèves qui n'ont pas pu réaliser l'entièreté des heures de stage prévues si les normes applicables ne sont pas modifiées. Il en est de même pour la validation des Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) en Certification par Unités d'acquis d'apprentissage (CPU) fin de l'année dernière, comment résorber ce retard ?

Pour la certification UAA, il faut prévoir la mise en place d'adaptations. La seule adaptation prévue actuellement est la révision des grilles d'évaluation des UAA où les conseillers pédagogiques ciblent les apprentissages essentiels. Aucune autre solution n'est encore apportée aux écoles.

Les élèves sont en panique concernant leur réussite et ne se sentent pas capables de maîtriser les compétences requises pour entrer dans le monde du travail (problème soulevé pour les aide-familiales et aides-soignantes).

Options/ sections en danger à la suite de la crise sanitaire

L'image négative persistante de l'enseignement technique et professionnel n'aide pas en cette période de crise sanitaire où il n'est quasi pas possible de faire la promotion des filières.

La crise sanitaire aura un impact à plus long terme sur le choix des études et plus particulièrement pour les secteurs des services aux personnes et de l'Hôtellerie-Alimentation (crainte des parents et des élèves pour les secteurs de 1ère ligne). Cela en a déjà eu un pour la rentrée scolaire 2020.

Le maintien dans le flou va encore augmenter cette tendance. On ne peut actuellement pas rassurer les élèves quant à l'évolution de la situation et ce public est déjà très fragile !

Les directeurs redoutent une arrivée massive en 4ème de tous les élèves qui auront raté dans l'enseignement général. Ils pensaient déjà en voir arriver une partie en janvier 2021 mais vu l'annulation des examens en décembre, ils vont certainement terminer l'année scolaire là où ils l'ont entamée.

Suggestions et pistes de solution pour l'enseignement

- Modification urgente du décret pour soutenir toutes les options existantes en difficulté. Il convient de modifier la clé de répartition des incitants afin de pouvoir allouer tous les moyens octroyés. Ce point est repris pour l'interpellation ministérielle prévue et cette information va également être remontée à Monsieur Quentin David, Directeur général - Direction générale du Pilotage du Système éducatif (DGPSE). Cette modification peut tout à fait se justifier par l'urgence et les impacts de la crise sanitaire sur la fréquentation des options dans l'enseignement qualifiant.
- Envisager un moratoire avec un gel de la population scolaire au 15 janvier 2020 et permettre un transfert des NTPP de cette année à l'année prochaine afin de permettre aux écoles qualifiantes de survivre de manière correcte l'année prochaine. Car si on doit se baser sur la population scolaire de cette année tant pour les maintiens que pour le NTPP, cela va avoir un très gros impact sur les emplois des enseignants.
- Concernant le calcul des moyens d'encadrement des établissements scolaires sur base du comptage au 1er octobre pour 2020-2021, les 10 Présidents des Chambres Enseignement ont interpellé le cabinet de la Ministre DESIR afin de ne pas appliquer les mesures prévues quand la population scolaire avait fortement baissé.
- Passage en maintien 1 ou 2 par manque d'élèves dans des options porteuses : demande de gel du comptage. Cependant, certaines écoles qualifiantes ont vu leur population scolaire augmenter et ne sont dès lors pas spécialement favorable à un gel des moyens. Il faut dès lors trouver une date pertinente pour calculer les moyens alloués : proposition de prendre la date du 1/10/2021 pour que les moyens soient calqués sur population présente dans les classes.
- Prévoir une « année blanche » pour éviter de devoir mettre les OBG en situation de Maintien 1 ou 2.
- Demande d'un retour clair du Cabinet ministériel sur l'organisation des stages règlementés (nombre d'heures imposé par d'autres ministères ou UE) quant aux heures de stage qui n'ont pas pu être réalisées l'année dernière et qui ne pourront pas être récupérées cette année scolaire-ci à la suite de l'application des mesures sanitaires.
- Il faudrait dès lors demander des dérogations pour tous les élèves car on ne peut pas fonctionner à la carte pour l'organisation des cours et des stages.
- Obtenir une dérogation pour les élèves en article 45 car s'ils n'en ont pas pour les stages, les écoles vont devoir les refuser.

Impact de la crise sanitaire sur l'offre de l'enseignement de Promotion sociale

Pas de retour

Impact de la crise sanitaire sur l'offre des Centres de Technologies Avancées (CTA)

Deux CTA sur les six ont répondu.

CTA « métiers de bouche »

Options (5ème, 6ème et 7ème professionnelle et technique) en cuisine et chocolaterie, toutes ont été arrêtées lors du confinement.

La capacité d'accueil a diminué à cause des mesures sanitaires.

Les activités de labo n'ont pas pu reprendre à cause des difficultés du maintien de la distanciation sociale.

Baisse de la fréquentation. Les écoles ont limité toutes les activités extérieures.

Le CTA compte étoffer son offre de formation par l'ouverture d'ateliers de pâtisserie.

CTA Bois-aluminium

La crise sanitaire a affecté le fonctionnement du CTA. Du 16 mars au 30 juin 2020, toutes les formations ont été annulées. Soit sur décision imposée, soit sur décision interne.

Une demande a été faite par la DREMT (DGEO) afin de répertorier ces différentes formations annulées dans un tableau Excel. Ce tableau aide la DREMT à calculer l'impact du confinement en termes de fréquentation et en termes de subvention.

L'année scolaire 2020-2021 s'annonçait positive en termes de fréquentation (complet à la fin septembre) jusqu'à l'apparition de la seconde vague de la pandémie.

Suite à la circulaire 7816 et après renseignement et confirmation auprès de la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), un courriel a été envoyé aux différents établissements scolaires pour les informer de l'annulation des formations.

Les annulations ont été décidées par rapport à deux confirmations (3 et 9 novembre) reçues de la DREMT sur base de la circulaire. Le 17 novembre, le CTA reçoit un courriel l'autorisant à maintenir les formations dans un contexte défini et en respectant les consignes sanitaires.

Suite à ces décisions, le CTA doit réorganiser cette fin d'année 2020. Des entretiens, des réceptions de matériels, des formations pour le formateur et le coordonnateur ont été programmés.

Et pour finir, il y a un manque de clarté dans les instructions données au CTA.

Synthèse des retours opérateurs de formation et d'insertion - Questionnaire CCSR

En phase de confinement :

o Quels ont été les retours et/ou demandes des stagiaires et formateurs ?

Stagiaires

Peu de demandes des bénéficiaires. Des craintes et incompréhension face à la pandémie sont souvent exprimés par les stagiaires les plus fragilisés. Les organismes tel que « Lire et Ecrire » ont reçu des demandes d'explications sur la situation. Certains, vivants seuls, se trouvaient dans une situation de détresse sociale et soulignent l'envie de continuer à apprendre.

Les stagiaires ne sont pas tous en capacité de se servir des moyens audiovisuels.

Formateurs/ opérateurs de formation

Recours au télétravail pour la majorité des opérateurs. Ils ont travaillé à la demande sur rendez-vous et sur des documents pédagogiques.

Ce constat est à nuancer selon les filières : Pour la Filière « Couture/Vente » par exemple, des ateliers de couture sont restés en production pour confectionner des masques. Pour la filière « Services aux personnes : nettoyage et blanchisserie » : elle est restée ouverte pour continuer à entretenir le linge des résidents de maison de repos et autres clients privés vivant seuls et/ou handicapés. Ils ont dû faire appel à quelques stagiaires (sur base volontaire) pour aider à la production.

Pour la partie « production », il y a eu de l'aide extérieure : formateurs d'autres filières, collègues des autres services (CPAS et commune). La solidarité a particulièrement bien fonctionné.

Les formateurs jugent le maintien du contact avec les stagiaires nécessaire. Mais certains ont exprimé des craintes d'un retour en présentiel trop rapide. Des difficultés d'adapter une pédagogie correcte avec les moyens audiovisuels sont soulevées et le souhait d'échanger de bonnes pratiques est exprimé.

Phase de déconfinement :

o Qu'avez-vous pu/dû mettre en place ? Qu'est-ce qui n'a pas été possible de mettre en place ?

Chez tous, le fonctionnement a été adapté pour respecter les mesures sanitaires : signalétique dans les locaux (escaliers, couloirs, locaux de formation, bureaux, sanitaires), achat de matériel sanitaire (désinfectant, gel hydroalcoolique, masques, visières, gants), le passage 2 x/jour d'un agent pour désinfecter les points de contacts, réunions d'équipes en vidéo conférence.

Les séances collectives ont été multipliées puisque peu de personnes peuvent être présentes en même temps dans les locaux. Les horaires ont été adaptés. Afin de permettre à tous les stagiaires de reprendre leur formation, un planning d'heures de formation a été fait avec un roulement des présences. Pour assurer la distanciation sociale, certains centres accueillent des groupes, 3 jours en semaine A et 2 jours en semaine B et inversement.

Informers/former les stagiaires aux nouvelles mesures sanitaires : il a été établi un nombre maximal de personnes présentes pour toutes les salles de cours, masque obligatoire avec les stagiaires (masque fourni aux stagiaires et à l'équipe), se désinfecter les mains dans le bâtiment (d'où des accès limités), des sens de « circulation » ont été imposés, (+ produits désinfectants pour chaque ordinateur partagé),

pose de plexiglas dans les endroits « trop à risque » (bureau et matériels de production), marquage au sol, affiches, flacons de gel hydroalcoolique à disposition, etc.

o **Quels ont été les retours et/ou demandes des stagiaires et formateurs ?**

La reprise, lors du déconfinement, a exigé une grande adaptation. Les dispositifs mis en place ont permis de rassurer les stagiaires et les travailleurs : ils se disent rassurés, se sentent en sécurité (bonne application des nouvelles règles. Ils sont tous ravis de reprendre leur formation).

Certains opérateurs précisent que peu de bénéficiaires étaient de retour depuis la reprise du 18/05.

Globalement :

o **Vous êtes-vous sentis suffisamment informés sur ce qui devait être mis en place pour les phases de confinement et déconfinement ?**

Beaucoup de documents informatifs ont été communiqués. Les sources d'informations sont multiples : fédération ,SPW, Forem (pour les appels à projet), CPAS et Commune

Parfois changeants en fonction des changements de directives. Mais l'information a été satisfaisante.

o **Sur un plan professionnel, qu'est-ce qui vous a manqué le plus durant la crise sanitaire ?**

- Joindre facilement les services partenaires (FOREM, CPAS, ILLI, etc.) ;

- Pouvoir continuer à travailler « comme avant ». Les vidéo conférences ont leurs limites.

- Maintenir la dynamique de l'action à son poste de travail.

- Disposer d'un espace de décompression ! La gestion des ressources humaines a parfois été très difficile. Les personnalités se dévoilent dans ce genre de situation de crise. Le Coronavirus a servi de bouc-émissaire pour exprimer des peurs et des angoisses liées à des causes extérieures...

o **Avez-vous des recommandations à formuler pour que la reprise de vos activités puisse bien se dérouler ?**

Préparation et motivation des formateurs. Prendre conscience que nous vivons une situation particulière, et l'accepter, nous aide à réagir, réfléchir et agir au mieux !

Le maintien de la souplesse octroyée pour les stagiaires sous contrat F70bis.

Aborder cette reprise avec le sourire (même derrière un masque, il se voit !) car il peut être communicatif : l'équipe et les stagiaires en auront besoin les premières heures.

Reste les questions liées aux finances : quelle perte financière par rapport à la production ? Quel calcul pour les heures de formations et donc du montant du subside ? Il faudra être très vigilant sur ces points pour pouvoir anticiper le plus vite possible.

CONCLUSION

Constats généraux

De façon générale, toutes les familles d'opérateurs ont dû reporter des formations, des stages, des évaluations et épreuves.

De nombreux impacts sont organisationnelles : réduction des tailles des groupes en raison des mesures de distanciation sociale, hybridation des apprentissages (alternance présentiel/virtuel), report des stages.

« Effet loupe » de la crise sanitaire - accentuation des problématiques déjà existantes (orientation négative vers le qualifiant par relégation, problématique des stages, adressage, ...)

Difficulté globale de trouver des places de stage, dans tous les secteurs et en particulier ceux où les entreprises ont dû fermer (construction, Horeca.).

Des élèves et des formateurs ont peur de revenir en formation ou en stage par crainte de contracter ou propager le virus.

Difficulté de recrutement des stagiaires dans les CISP, notamment dans le secteur des aides-soignants où les stagiaires ne veulent plus s'orienter vers un secteur à risque (+ problème d'accueil dans les lieux de stages).

Constats pour l'enseignement

Dans l'enseignement de plein exercice et en alternance, ce sont les conseils de classe seuls qui ont décidé de la réussite ou non des élèves. Cela a eu pour impact une diminution importante des réorientations vers l'enseignement qualifiant et l'enseignement en alternance.

La chute des inscriptions dans l'enseignement technique et professionnel à la suite de la non-orientation des élèves en juin dernier va avoir des répercussions sur l'offre de formation et d'emploi. Cette diminution de nombre d'élèves dans les options du qualifiant peut s'expliquer notamment par l'impossibilité de promouvoir les nouvelles sections (publicités, portes ouvertes, ...).

Une forte diminution des inscriptions dans le CEFA et dans l'alternance en général.

Pas de problème dans le spécialisé qui semble peu impacté par la crise sanitaire (public assez stable et plus de souplesse que dans l'ordinaire)

Questionnement sur la valeur des certifications qui ont été obtenues par seule décision des conseils de classe et crainte des élèves que cela les pénalise pour leur entrée sur le marché du travail.

Inquiétude de la part des établissements de l'enseignement qualifiant quant à leur capacité d'accueillir les réorientations en janvier

La priorité pour la Chambre Enseignement doit être accordée à l'aide au maintien de l'existant et solliciter une dérogation pour revoir le pourcentage de répartition des incitants.

Constats pour la formation professionnelle

De nombreux reports de formations.

Dans la formation professionnelle, les formations n'ayant pas pu ouvrir peuvent s'expliquer par des contraintes pratiques (manque de locaux, groupes réduits...).

L'accompagnement psychosocial n'est pas possible à distance, ce qui fait craindre aux opérateurs que les publics ciblés soient encore davantage fragilisés.

Dans la formation professionnelle, il y a une réduction quantitative de l'offre (car diminution des places et/ou allongement des périodes de formation), mais il y a par ailleurs également un phénomène global de manque de candidats ! Où sont-ils ?

La crise sanitaire a modifié pas mal des choses : travaillant prioritairement avec un public peu qualifié et socio-culturellement peu favorisé majoritairement féminin celui-ci est frappé de plein fouet (garde enfants, recours au digital alors que public en fracture numérique)

ANNEXES

ANNEXE. 1 – Questionnaire « COVID-19 » - l'enquête interbassins

Evolution de l'offre de formation / d'enseignement et impacts de la crise sanitaire liée au Covid-19

Réponse souhaitée avant le 9 octobre 2020.

INTRODUCTION

La principale mission des Instances Bassin Enseignement qualifiant Formation Emploi (IBEFE) est de veiller à la cohérence de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation aux besoins socioéconomiques et à l'offre existante sur le bassin. Pour ce faire, les IBEFE suivent régulièrement l'évolution de cette offre afin de produire un socle commun d'informations pour le bassin et de formuler des orientations aux opérateurs, notamment pour la programmation.



La crise sanitaire liée au Covid-19 a des répercussions importantes sur le marché de l'emploi, mais aussi sur l'offre de formation et d'enseignement qualifiant.

Dans ce contexte, les IBEFE ont décidé de réaliser une grille commune de consultation des opérateurs sur l'impact de cette crise sur l'évolution à court terme de leur offre.

La récolte de ces informations permettra aux IBEFE d'adapter leurs recommandations en conséquence.

NB : ce questionnaire porte uniquement sur l'offre de formation « métier ».

PARTIE 1 – Personne de contact

Type d'opérateur :

Personne de contact :

Nom,

prénom :

Téléphone :

Mail :

PARTIE 2 – Reports des fins de formations initialement prévues entre mars et juillet 2020

Quelles sont les options / formations / sections pour lesquelles des activités (stages, épreuves de qualification, etc.) initialement prévues entre mars et juillet 2020 ont été reportées au second semestre 2020, à la suite de la crise sanitaire liée au Covid-19 ?

Nom de l'option/ de la formation/ de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Lieu de la formation (CP + localité)	Descriptif des activités reportées

PARTIE 3 – Offres programmées et qui n'ont pas pu ouvrir

Quelles sont les options/formations/sections que vous aviez prévu de créer en 2020 et qui n'ont pas pu ouvrir ou ne pourront pas ouvrir lors de la rentrée académique 2020 ?

Nom de l'option/ de la formation / de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Motif de l'impossibilité / obstacles Commentaires
	Lien avec le Covid-19 ? OUI – NON
	Raison de la non-ouverture :

PARTIE 4 – Impacts de la crise sur l'offre existante

Quels sont les impacts de la crise sanitaire Covid-19 sur les options/formations/sections existantes ?

Merci d'indiquer un ordre de grandeur et d'expliquer vos réponses. Exemples d'impacts :

- le nombre de places dans l'option, le module :
- la fréquentation de l'option, du module, le nombre d'inscrits :
- le contenu du programme, la méthodologie :
- les stages/ l'alternance :
- la certification, la qualification :
- autres (à préciser) :

Nom de l'option/ de la formation / de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Impacts

PARTIE 5 - Création de nouvelles options / formations / sections

Quelles sont les nouvelles options / formations / sections qui seront ouvertes ou ouvriront entre septembre 2020 et juin 2021 ?

Nom de l'option/ de la formation/ de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Lieu de la formation <i>(CP + localité)</i>	Partenariats éventuels <i>(CISP, CPAS ...)</i>	Liens éventuels avec les thématiques communes de l'Instance et/ou la crise sanitaire
			<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

			Raisons de l'ouverture ? ⁸ Y-a-t-il un lien avec la crise sanitaire et si oui, lequel ?
--	--	--	--

PARTIE 6 - Options / sections / formations : suppression, suspension, en danger

Quelles sont les options / formations / sections qui seront fermées / suspendues entre septembre 2020 et juin 2021 ?

Nom de l'option/ de la formation/ de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Lieu de la formation (CP + localité)	Motif

Parmi vos options / formations / sections, certaines sont-elles en danger et si oui, lesquelles et pour quel motif ? (Baisse de la fréquentation, manque de candidats, manque de formateurs, manque de matériel, ...)

Nom de l'option/ de la formation/ de la section <i>Précisez technique ou professionnelle, 5/6/7^{ème} année, apprentissage, chef d'entreprise, alt. 45/49, EFT/DEFI ...</i>	Lieu de la formation (CP + localité)	Motif

PARTIE 7 – Autres remarques et suggestions

.....

.....

.....

.....

😊 Merci pour votre collaboration 😊

L'équipe de l'Instance Bassin

⁸ Expliquer les raisons pour lesquelles l'option / la formation / la section a été créée.

Questionnaire à destination des membres de la CCSR

Par ce bref questionnaire, la CCSR souhaiterait recueillir vos avis/bonnes pratiques concernant la crise sanitaire que nous vivons actuellement. Les propos recueillis nous serviront à alimenter la CCSR de juin 2020.

En phase de confinement :

Quels ont été les retours et/ou demandes des stagiaires et formateurs ?

Phase de déconfinement :

Qu'avez-vous pu/dû mettre en place ? Qu'est-ce qui n'a pas été possible de mettre en place ?

Quels ont été les retours et/ou demandes des stagiaires et formateurs ?

Globalement :

Vous êtes-vous sentis suffisamment informés sur ce qui devait être mis en place pour les phases de confinement et déconfinement ?

Sur un plan professionnel, qu'est-ce qui vous a manqué le plus durant la crise sanitaire ?

Avez-vous des recommandations à formuler pour que la reprise de vos activités puisse bien se dérouler ?



Notre référence : 233/IBEFE/AEI

Concerne : Impact COVID /évolution de votre offre enseignement-formation

Liège, le 21 septembre 2020

Madame, Monsieur,

L'accord de coopération relatif à la mise en place des IBEFE prévoit que les opérateurs d'enseignement et de formation doivent effectuer un retour, de façon systématique, vers leur IBEFE pour communiquer leur programmation effective (créations, ...) et en quoi celle-ci s'écarte des thématiques communes du Bassin (art. 13, 14 et 15). Cette information sur l'évolution de l'offre est un élément précieux pour les analyses effectuées régulièrement par les IBEFE.

A la demande de l'Assemblée des Instances Bassin (AIB), les équipes opérationnelles ont réalisé une grille commune de récolte d'informations sur l'évolution de l'offre et ont défini un processus commun, harmonisé pour réaliser ce travail afin d'aider les opérateurs à remplir cette mission. Avec la crise sanitaire, la coordination des Présidents d'IBEFE a exprimé le souhait qu'une concertation commune soit réalisée sur l'impact de la crise sur l'évolution de l'offre à court et moyen termes, à l'aide d'une grille de questions similaire.

Dans quel but ?

Tout d'abord, pour consolider les informations de terrain sur l'impact de la crise sanitaire sur l'offre d'enseignement et de formation et pouvoir alerter les pouvoirs de tutelle si des situations préoccupantes se dégagent pour le Bassin.

Ensuite, pour permettre à l'IBEFE de mieux identifier la situation et l'évolution de l'offre dans le Bassin dans le diagnostic qui sera établi en 2021 et ainsi alimenter la réflexion sur les thématiques communes à définir.

Vous avez été identifié(e) comme expert ou personne-ressource, ou mandataire de l'enseignement et de la formation à l'IBEFE Nous vous invitons à solliciter vos centres de formation ou établissements scolaires ou les organes de concertation qui les représentent afin d'obtenir de leur part les informations utiles à la complétude du questionnaire ci-annexé. Nous vous demandons de bien vouloir le compléter et nous le retourner pour le 9 octobre 2020.

Dans un second temps, un membre de l'équipe IBEFE vous contactera pour convenir d'une date d'entretien en vue d'approfondir la récolte d'informations.

L'équipe IBEFE reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre meilleure considération.

Pour Benjamin WERY, Président de l'Instance Bassin EFE